

Les talus, milieux biologiques

par Albert LUCAS

Pour le naturaliste les talus présentent un intérêt particulier : ce sont des milieux-refuges, où peuvent se maintenir les plantes bulbeuses et vivaces et où se regroupent les vertébrés, qui y trouvent un gîte propice et une sécurité relative. Ainsi les talus, ouvrages créés par l'homme, finissent-ils par constituer des milieux biologiques plus riches que les champs qu'ils entourent. L'immense maillage que constitue le réseau de talus en Bretagne, est en réalité d'une très grande variété, en relation, soit avec les conditions naturelles (nature du sol, couverture végétale), soit avec l'action de l'homme, qui se manifeste par l'érection même de l'ouvrage (choix des matériaux, mode de construction) et surtout par son entretien.

Nous proposons ci-après une classification simple des types de talus, en tenant compte à la fois de leur constitution et des espèces qui y vivent.

LE TALUS-MUR.

Ce type de talus est normalement constitué d'une double muraille de pierres entre lesquelles on a accumulé de la pierreaille ou de la terre. Mais très souvent, faute de matériaux, l'ouvrage est plus rudimentaire et d'épaisseur réduite : il se confondra alors avec les muretins de pierre sèche. Le talus-mur possède généralement des dimensions modestes : de 0,80 m à 1,50 m de hauteur. Il est répandu autour des villages et des fermes et dans certaines régions maritimes comme le Léon occidental ou dans les îles. On peut rattacher à ce type, les talus de terre dépourvus de végétation arborescente et régulièrement tondus.

Pour la distribution des espèces le talus-mur représente un milieu sec par excellence, où l'orientation joue un rôle prépondérant. Côté soleil on y verra, outre l'abondante flore lichénique, de nombreuses Crassulacées : *Sedum acre*, *Sedum anglicum*, *Sedum reflexum* et surtout le nombril de Venus (*Umbilicus pendulinus*), appelé *Crampons mousic*. Côté ombre on trouvera, à côté de nombreuses Fougères, la Cymbalaire (*Linaria Cymbalaria*) ou l'herbeaux-verrues (*Chelidonium majus*).

Les multiples cavités de ces murs constituent de précieux refuges pour d'innombrables animaux. Ainsi, les Mollusques y abondent, notamment les Gastropodes terrestres : le Petit-gris (*Helix aspersa*), l'Escargot des jardins (*Cepaea hortensis*), l'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*), assez répandu en Basse-



Fig. 1. — Le Nombriol de Vénus, aux feuilles caractéristiques rondes et succulentes, est fréquent en Bretagne en milieu sec et siliceux. Floraison en juin.

(Photo A. Lucas)

Bretagne) et diverses espèces appartenant aux genres *Clausilia*, *Pupilla*, *Trichia* (*Trichia concinna*). On y trouve aussi des Vertébrés comme les Crapauds (*Bufo vulgaris* et *Bufo calamita* en zone maritime), les Lézards (*Lucerta muralis* et *Lacerta vivipara* en Bretagne intérieure), les Vipères (*Vipera berus*, très rarement *Vipera aspis*), les Musaraignes (du genre *Crocidura*). Des Oiseaux y nichent : le Traquet motteux, la Bergeronnette printanière, le Rougequeue à front blanc.

LE TALUS-HAIE.

La haie vive a de tout temps et en tout lieux été une clôture largement répandue. En Bretagne son originalité réside en son soubassement de terre qui la surélève. Mais dans certaines régions, comme en Ile-et-Vilaine, la base se réduit considérablement : on passe ainsi, insensiblement à la haie simple. Ce qui fait l'unité de ce type, est la condition *sine qua non* de la haie : sa taille. Lorsque la taille sera insignifiante ou négligée, la haie se transformera en taillis.

Les espèces végétales utilisées sont très variables. Il s'agit parfois d'espèces autochtones telles l'Orme, le Noisetier ou l'Aubépine, plus souvent d'espèces introduites. Dans les régions maritimes on voit fréquemment le Tamaris (*Tamarix anglica*) ou le Pourpier (*Atriplex Halimus*) ; dans la zone légumière de Saint-Pol-de-Léon et Carantec la plupart des talus portent des haies de Fusain ou d'*Escallonia rubra* ; plus à l'Ouest l'*Escallonia* sensible aux vents et aux gelées est volontiers remplacé par le Troëne ou par le *Chamaecerasus nitidus*, d'introduction plus



Fig. 2. — La haie d'*Escallonia*, ici installée sur un talus-mur, est très répandue dans la zone légumière du Léon.

(Photo J.-P. L'Hardy)

récente. Le Bambou (notamment aux environs de Guilers), le Buddleya, le Cyprès, le Thuya, le Buis se rencontrent aussi, surtout près des habitations. L'Ajone (*Ulex europaeus*), si répandu sur les talus bretons, est très souvent taillé en haie, soit à partir de peuplements spontanés, soit après semis au sommet des talus. Cette pratique, encore très répandue, se justifie par l'emploi des jeunes pousses d'ajone, qui broyées, constituent un excellent fourrage très apprécié l'hiver.

Par suite de l'action constante de l'homme, la baie ne sert de refuge qu'à un nombre réduit d'espèces. Cependant lorsqu'elle est bien épaisse, elle permettra la nidification de quelques passe-reaux : Merles, Grives, Rougegorges, Pinsons, Chardonnerets, Bouvreuils, Accenteurs et Verdiers.

LE TALUS-BOIS.

Si dans les régions maritimes, où domine, lorsqu'il existe, le talus-mur, on découvre de vastes horizons, il n'en est plus de même à l'intérieur du pays où les arbres sont si nombreux qu'ils donnent l'impression de constituer une forêt clairsemée : nous sommes alors en plein bocage, dans le domaine du talus-bois, nous avons quitté l'Armor pour l'Arcoat.

Le volume des levées de terre varie d'un canton à l'autre, selon des traditions locales. On peut cependant remarquer que, d'une façon globale, les talus sont plus hauts et plus volumineux à mesure que l'on pénètre à l'intérieur du pays. Les chiffres suivants extraits de l'ouvrage : « Codification des coutumes et usages locaux à caractère agricole en vigueur dans le département du Finistère (Brest 1958) » sont des plus probants :

Canton de :	Saint-Pol-de-Léon	Morlaix	Carhaix	Briec
Hauteur des talus :	1,20 m	1,50 m	1,80 m	2 m

Ces talus portent généralement les espèces ligneuses spontanées dans la région, bien que depuis quelques années des Conifères aient été introduits. Mais l'aspect, l'architecture du talus dépendra surtout des traitements que l'homme fera subir aux essences. On peut distinguer :

— *Le taillis*. Une partie ou l'ensemble du talus peut être traité en taillis. Cette pratique s'applique plus particulièrement au Noisetier, à la Bourdaine, à l'Aulne, au Châtaignier et très souvent aussi au Chêne pédonculé.

— *Les têtards*. Incontestablement les *torgos*, ces têtards noueux aux branches grêles alourdies de lierre, constituent l'élément caractéristique du paysage breton. La hauteur des têtards est très variable, elle peut atteindre plusieurs mètres ; l'émonde a lieu traditionnellement tous les 9 ans. C'est essentiellement le Chêne qui subit ce traitement, parfois le Frêne et l'Orme. Sur ces vieilles souches, l'*Umbilicus pendulinus* et le Polypode (*Polypodium vulgare*) se développent en épiphytes soit dans les creux remplis de terreau, soit sur l'écorce recouverte de lierre.

— *Les baliveaux*. La coutume de réserver quelques beaux arbres, Chênes, Hêtres ou Châtaignier, et de leur éviter la taille est largement répandue et fait l'objet de toute la sollicitude du législateur, car, généralement, les baliveaux ainsi sélectionnés



Fig. 3. — Têtard trapu de Chêne pédonculé, caractéristique des talus bretons

(Photo A. Lucas)



Fig. 4. — Talus comportant un baliveau, émergeant du taillis de Saules et Chênes.

(Photo A. Lucas)

appartiennent au propriétaire, tandis que les produits de l'émonde reviennent au métayer.

A ce type de talus-bois, nous pouvons rattacher des variantes, tels ces talus de chemin creux, qui suintent d'humidité et qui, sous le couvert des arbres, recèlent une flore d'ombre, où, parmi les Mousses et les Hépatiques à thalle, surgissent les grandes touffes de l'Osmonde royale ou du Millepertuis (*Androsæmum officinale*).

Faute d'entretien le talus-bois se dégrade très souvent en broussaille, où les arbustes épineux : Pruneliers (*Prunus spinosa*), Aubépines (*Crataegus monogyna*) plus localement (1) Poiriers sauvages (*Pirus communis*), mêlés de Ronces et de plantes grimpantes comme le Tamier (*Tamus communis*) ou le Chèvrefeuille (*Lonicera Periclymenum*), constituent des massifs impénétrables à l'homme et propices à la vie animale, tant par la sécurité qu'ils offrent, que par les baies et graines qu'ils recèlent.

Sous le couvert des arbres, la masse de terre des talus est propice au développement des plantes vivaces, surtout à bulbes et à rhizomes. Citons par exemple l'Arum tacheté, les Orchis, la Jonquille, l'Endymion, le Sceau de Salomon, la Scropulaire, la « Noisette de terre » (*Conopodium denudatum*), la Fougère aigle, le Petit houx ou Fragon piquant, la Myrtille. Tout au long de l'année la verdure herbeux est égayées par la succession des floraisons : Ficaïres en février, Primevère à grande fleur en mars, Stellaires blanches en avril, Lychnis diurne en mai, Digitales pourpres en juin, Grande marguerite en juillet...

La faune des talus-bois est extrêmement variée, les espèces trouvant gîte et nourriture, soit dans le talus lui-même, soit dans les arbres qui le coiffent. Cette multiplicité du nombre des espèces

(1) Environs de Gourin, par exemple.

est un gage d'équilibre biologique, comme nous pourrons le vérifier en énumérant les seuls Vertébrés.

Parmi les Mammifères nous trouvons un grand nombre d'espèces, « puisqu'aux habitants des champs et des prés, viennent se joindre les espèces des bois » (M.-C. SAINT-GIRONS). On trouvera en effet un lot important de sylvoicoles, qui ne fréquentent guère l'openfield, le Campagnol roux (*Clethrionomys glareolus*), le Campagnol souterrain (*Pitymys subterraneus*), les Musaraignes (*Sorex araneus* et *Sorex minutus*), le Hérisson (*Erinaceus europaeus*), l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) et nombre de Carnivores parmi lesquels la Belette (*Mustela nivalis*) et le Putois (*Mustela putorius*). Les espèces champêtres utiliseront le talus comme gîte. Dans ce groupe on peut citer les Campagnols des champs (*Microtus arvalis* et *Microtus agrestis*), le Mulot (*Apodemus sylvaticus*), le Rat des moissons (*Micromys minutus*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*).

Dans le talus-bois les Oiseaux sont aussi très variés, même si l'on s'en tient aux seuls nicheurs. Nous retrouverons en effet dans les arbres les Passereaux que nous avons déjà cités dans les haies, mais on ne saurait oublier les plus grosses espèces telles que la Pie, le Geai, la Corneille noire, la Tourterelle, le Ramier, la Crécerelle. Les arbres creux, si fréquents, permettent la nidification de la Huppe, la Hulotte, la Chevêche, les Pics (vert, épeiche, épeichette), la Sittelle, le Grimpereau, l'Elourneau, les Mésanges (charbonnière, bleue, huppée, nonnette). Enfin les flancs herbeux du talus ou les courtes broussailles qui le garnissent retiennent le Troglodyte, les Fauvettes (grisette et des jardins), les Pouillots (fitis et véloce).

Les Reptiles et Batraciens constituent un important lot de prédateurs pour les Insectes, Mollusques et petits Mammifères. On peut citer le Crapaud, la Grenouille rousse, la Salamandre, l'Orvet, la Vipère péliade, la Couleuvre (surtout en zone humide) et le Lézard vert (en Bretagne méridionale).

Ces longues énumérations, loin d'être complètes, nous montrent la richesse particulière du talus-bois en faunistique et en floristique.

LE TALUS-LANDE.

Dans certaines régions « pauvres et typiquement bretonnes », la lande recouvre de vastes espaces. Or, il est rare que ces étendues ne soient pas coupées de clôtures plus ou moins apparentes. Très souvent ce sont des talus de faible taille, constitués de pierre et de terre, et recouverts de la même végétation que les espaces enclos. Ces clôtures rudimentaires, désignées sous le nom de *turons* par LIMON, sont d'un intérêt faible, tant en ce qui concerne le paysage que la faune et la flore, puisqu'ils se confondent avec les surfaces voisines. Cependant, dans de nombreux secteurs la lande est exploitée, en particulier comme litière : elle subit alors des coupes radicales et périodiques auxquelles échappent précisément les talus. Dans d'autres cas, soit pour des tentatives de culture, soit pour le reboisement, la lande est défrichée et ce n'est que sur les talus que subsistera la flore originale, si remarquable par ses Bruyères et Callunes, ses Ajoncs et Saules nains, ses hautes Graminées.

Il arrive aussi que les talus de landes rases soient coiffés d'espèces plus élevées comme l'Ajone d'Europe ou le Genet à balais

dont la prédilection pour les sols granitiques est manifeste. On y verra alors nicher les Passereaux, en particulier la Fauvette Pitchou, la Linotte mélodieuse et le Bruant jaune.

★ ★

Rappelons que les talus constituent des limites de propriété qui, à l'origine, comportaient une douve de 1 m à 30 cm de large et une levée de terre de 1,50 à 2 m de base. Cet ensemble, communément appelé « fossé », nécessitait un entretien régulier, que ce soit pour la coupe du *gouzil* (1), pour l'émonde des têtards ou pour la remise en place de la terre éboulée. Pour chaque champ, il était nécessaire de consacrer plusieurs journées de travail par an, ce qui s'acceptait lorsque les bras ne manquaient pas et lorsque le bois ou l'herbe coupés constituaient un réel bénéfice. Actuellement les produits du talus n'ont plus cours et l'entretien, forcément manuel, des levées de terre irrite le cultivateur de plus en plus habitué à la mécanisation. Il s'ensuit, pour les talus que nous connaissons, un double danger : leur arasement radical mais aussi leur abandon progressif. Déjà la douve a le plus souvent disparu ; la levée de terre, de moins en moins rectifiée se disloque et s'étale et la végétation, lorsque disparaît la taille, évolue en fourré broussaillieux. Cet aspect « sauvage » n'est certes pas pour déplaire au naturaliste, mais il sait qu'un jour ou l'autre le riverain n'hésitera pas à détruire cette broussaille soit par le feu, soit par le bulldozer.

Ainsi à la variété statique que nous avons évoquée au cours de cette étude, s'ajoutera peu à peu un aspect dynamique, dû à l'évolution des talus qui, entretenus, abandonnés ou remaniés, changeront de physionomie au cours des âges et modifieront ainsi, dans une grande mesure, la composition de la flore et de la faune d'une région donnée. La tâche du naturaliste sera de caractériser cette évolution et d'établir des bilans, mais il serait souhaitable aussi qu'il puisse prendre une part active dans l'aménagement futur du monde rural : il évitera les destructions irréversibles commises au nom d'une rentabilité aux normes éphémères ; il proposera les mesures de sagesse garantes de l'équilibre biologique ; il fera admettre que le talus n'est pas un simple obstacle, mais une source de vie.

(1) Les plantes herbacées qui poussent sur le talus.

Je remercie vivement MM. LEBEURIER et DIZKIRO pour les précieux renseignements qu'ils m'ont donnés.